

Fondements des systèmes de preuves – TP n° 8

Les sortes de Coq

Le système de types de Coq est construit sur les sortes de base **Prop** (la sorte des propositions), **Set** (la sorte des types de données de base), et la *hiérarchie cumulative* d'univers Type_i dont les indices $i \geq 1$ sont gérés de manière implicite par le système. Les axiomes sous-jacents sont :

$$\text{Prop} : \text{Type}_1, \quad \text{Set} : \text{Type}_1, \quad \text{Type}_i : \text{Type}_{i+1} \quad (i \geq 1).$$

(On a aussi les inclusions $\text{Prop} \subset \text{Type}_1$, $\text{Set} \subset \text{Type}_1$ et $\text{Type}_i \subset \text{Type}_{i+1}$.) La sorte **Prop** est imprédicative, la sorte **Set** prédicative,¹ et tous les univers Type_i sont prédicatifs.

Exercice 1 (Type / Type)

1. Définir une constante **MonType** égale à **Type**. Quel est le type de **MonType** ?
2. Définir une fonction identité de type $\text{MonType} \rightarrow \text{MonType}$, et appliquer cette fonction à **MonType**. Que se passe-t-il ? Pourquoi ?

Exercice 2 (Booléens dans Prop, Set et Type) À côté des booléens dans **Set** (type **bool**), on définit les booléens dans **Prop** (**boolP**) et dans **Type** (**boolT**) en posant :

```

Inductive boolP : Prop :=
| trueP  : boolP
| falseP : boolP.

Inductive boolT : Type :=
| trueT  : boolT
| falseT : boolT.
    
```

Définir les fonctions de conversion

- **bool_to_boolP** : **bool** -> **boolP** et **boolP_to_bool** : **boolP** -> **bool**.
- **bool_to_boolT** : **bool** -> **boolT** et **boolT_to_bool** : **boolT** -> **bool**.
- **boolP_to_boolT** : **boolP** -> **boolT** et **boolT_to_boolP** : **boolT** -> **boolP**.

Que se passe-t-il ?

L'existence de deux sortes (presque) jumelles **Prop** et **Set** sert à distinguer au niveau de l'extraction les types dont les objets ont un contenu algorithmique réel (**Set**, **Type**) des types dont les objets sont des preuves (**Prop**) qui n'ont pas à être conservées lors de l'extraction. C'est pour cette raison qu'il est impossible de discriminer deux preuves d'une même proposition (telles que **trueP** et **falseP**), puisque celles-ci sont vouées à disparaître à l'extraction.

La co-existence des sortes **Prop** et **Set** nécessite de dupliquer les constructeurs de sommes et de sommes dépendantes suivant le niveau où l'on désire placer les arguments et/ou le résultat :

Les sommes dépendantes		
Nom et type	Syntaxe	Type extrait
ex (T : Set) (T -> Prop) : Prop	exists x : T, P x	unit
sig (T : Set) (T -> Prop) : Set	{x : T P x}	T
sigS (T : Set) (T -> Set) : Set	{x : T & P x}	T * P

¹Depuis la version 8.0 du système seulement. Voir l'option : `-set-impredicative`.

Les sommes directes		
Nom et type	Syntaxe	Type extrait
or (A : Prop) (B : Prop) : Prop	A \\/ B	unit
sum (A : Set) (B : Set) : Set	A + B	(A, B) sum
sumbool (A : Prop) (B : Prop) : Set	{A} + {B}	bool
sumor (A : Set) (B : Prop) : Set	A + {B}	A option

Exercice 3 (Extraction)

- Démontrer : forall x : nat, {y : nat | x = 2 * y \\/ x = 2 * y + 1}.
Où la démonstration bloque-t-elle ?
- Démontrer : forall x : nat, {y : nat & {x = 2 * y} + {x = 2 * y + 1}}.
Extraire le programme correspondant en Caml. Quel est le type de ce programme ?
- Résoudre la question 1 en utilisant le résultat de la question 2, et extraire.

Exercice 4 (*Proof-irrelevance*) On considère les deux propositions suivants :

- La *proof-irrelevance*,² qui exprime que toute proposition a au plus une preuve :
forall A : Prop, forall x y : A, x = y
- L'*extensionnalité propositionnelle*, qui dit que deux propositions équivalentes sont égales :
forall A B : Prop, (A <-> B) -> A = B

Le but de l'exercice est de montrer que l'axiome d'extensionnalité propositionnelle implique la *proof-irrelevance*. Dans la suite de l'exercice, on suppose la propriété d'extensionnalité propositionnelle (posée en axiome).

Un type A est un *rétracte* d'un type B s'il existe un couple de fonctions $f : A \rightarrow B$ (le *plongement*) et $g : B \rightarrow A$ (la *rétraction*) telles que $g \circ f = \text{id}_A$. La relation de rétraction sur les types propositionnels est définie par :

Definition retr (A B : Prop) :=
exists f : A -> B, exists g : B -> A, forall x : A, g (f x) = x.

- Montrer que la relation définie ci-dessus est réflexive. En déduire à l'aide de l'axiome d'extensionnalité propositionnelle que pour toute proposition A habitée (par au moins une preuve), la proposition $A \rightarrow A$ est un rétracte de A .

Intuitivement, un type A tel que $A \rightarrow A$ est un rétracte de A est un modèle du λ -calcul pur : l'injection $\text{lam} : (A \rightarrow A) \rightarrow A$ correspond à l'abstraction, la rétraction $\text{app} : A \rightarrow (A \rightarrow A)$ à l'application, et l'égalité $\text{app} \circ \text{lam} = \text{id}_{A \rightarrow A}$ à la β -réduction.

- En utilisant l'intuition ci-dessus, montrer que si $A \rightarrow A$ est un rétracte de A , alors toute fonction de A dans A admet un point fixe. (*Indication* : On montre ce résultat en construisant un combinateur de point fixe sur A .)
- En déduire que la négation sur le type propositionnel `boolP` (cf exercice 0) admet un point fixe, d'où l'égalité `trueP = falseP`.
- En déduire que toutes les preuves d'une proposition A (quelconque) sont égales.
- Que se passe-t-il si on remplace `Prop` par `Set` dans tout ce qui précède ?
- Refaire l'exercice dans le calcul des constructions pur (i.e. sans types inductifs), en utilisant les codages imprédicatifs de l'égalité, de la quantification existentielle et des booléens.

²L'expression *proof-irrelevance* peut se traduire par « indiscernabilité des preuves ».